

Atelier 6 : Diagnostic, CBF : plus que de simples visites !

Transformer la succession de
contrôles en service public de
préservation de l'environnement



Transformer la succession des diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien en service public de préservation de l'environnement



Serge LEPAGE, Président, Communauté de Communes de Beauce-Gâtine
Valérie Chiron, Chef d'Agence Territoriale, Lyonnaise des Eaux

17/10/2008

Retour d'expériences du SPANC de la CC Beauce et Gâtine



Sommaire

1- Contexte

2- Où en est-on ?

3- Quelle suite ?



1- Contexte

La Communauté de Communes

- Département du Loir et Cher
- 18 communes
- 6 253 habitants
- Prise de la compétence de l'ANC en 2004 (contrôle)

Contexte environnemental

- **Géologie** : contexte du bassin parisien
- **Pédologie** : sols argile à silex, limons des plateaux, calcaires et marnes
- **Hydrogéologie** : nappes des calcaires de Beauce (10 m), de la craie (50m) du Cénomaniens (120m)
- **Paysages** :
Sud Ouest : vallonnés espaces boisés, céréales et élevage **La Gâtine**
Nord Est : Plateaux, paysages ouverts, céréales **La Beauce**



1- Contexte : l'ANC dans la CC

1 600 installations

Le constat avant la création du SPANC

- Beaucoup de dispositifs obsolètes ; des risques de pollution non identifiés

Les objectifs du SPANC :

- Assurer la préservation de l'environnement
- Offrir un service de qualité à la population équivalent à celui offert aux usagers des services assainissement collectif dans des conditions financières acceptables

Nos actions : identifier et diagnostiquer le patrimoine ANC de la CC

- En amont, le contrôle des installations neuves (par le CG41 depuis 2003)
- Le lancement dès 2006 de l'étude diagnostic portant sur 1 600 installations confiée après AO à LdE



Les raisons de notre choix :

- la qualité et le détail du rapport de visite permettait le chiffrage des travaux de réhabilitation

2 – Où en est-on ?



Diagnostic : les facteurs clés de succès

Une volonté politique : le cout du diagnostic pris en charge par la CC



Des usagers satisfaits

Une population sensibilisée très en amont avec une forte mobilisation des élus (lettre du président, 15 réunions publiques)



Peu de refus de visites (<4 %)

Des délais tenus



1 600 visites réalisées en 18 mois

Des rapports, synthèses, tableaux consolidés de chiffrage des travaux de réhabilitation



Documents de synthèse d'aide aux décisions

- . base de données
- . cartes thématiques

2 – Où en est-on ?

Diagnostic : L'accompagnement de LdE

- Une prestation de qualité auprès des usagers et de la Collectivité
 - Adaptation des horaires des visites
 - Informations et conseils
 - Rapport détaillé avec schémas, photos et évaluation du coût des travaux de réhabilitation pour chaque usagers
- Une organisation performante
 - Une cadence optimisée
 - Une équipe dédiée et formée
 - Des agents équipés de tablettes
 - Un suivi précis durant la prestation (comité de pilotage, tableau d'avancement, ...)



2 – Où en est-on ?

Diagnostic : les résultats

- Un état des lieux cartographique du territoire avec la hiérarchisation des priorités de réhabilitations
 - 70% des dispositifs à réhabiliter complètement (dispositifs inexistantes ou incomplets) dont 10% présentant des risque environnemental et/ou sanitaire
 - 5 % des dispositifs nécessitant des travaux et/ou des interventions d'entretien
 - 25 % des dispositifs complets
- La redéfinition du zonage sur certaines communes



3 – Quelle suite ?

Notre volonté

- Offrir un même niveau de service aux usagers ANC qu'aux usagers AC
- Poursuivre la dynamique lancée avec le diagnostic et réhabiliter massivement dans un pas de temps court

La solution

- Prise de **compétence réhabilitation / entretien** ; maîtrise d'ouvrage
- Proposition d'un **service complet** à l'utilisateur : de la réhabilitation à l'entretien de son installation jusqu'au renouvellement
 - ➡ la garantie d'une filière performante
 - ➡ un investissement lissé et minimisé grâce aux subventions obtenues

